

Calcul déduction faite des périodes de stage	EXTERNAT		1/2 PENSION		PENSION	
	Contribution de base des familles		1/2 pension avec contribution familiale		pension avec contribution familiale	
	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel
3ème E.A.	58,80 €	588 €	145,80 €	1 458 €	298,80 €	2 988 €
CAPA	58,80 €	588 €	137,90 €	1 379 €	276,30 €	2 763 €
2nde Pro P.A.	58,80 €	588 €	143,30 €	1 433 €	289,30 €	2 893 €
1ère et Term Bac Pro	58,80 €	588 €	140,40 €	1 404 €	280,00 €	2 800 €
2ème GT	58,80 €	588 €	148,80 €	1 488 €	306,30 €	3 063 €
1ère et Term STAV	58,80 €	588 €	146,00 €	1 460 €	291,30 €	2 913 €
BTS 1ère et 2ème année	90,00 €	900 €	169,10 €	1 691 €	307,50 €	3 075 €

Contribution des familles de 50 % dès le 2ème enfant

Les paiements s'effectuent sur 10 mois : De septembre à juin

### Navettes de transport du Lycée

Si vous désirez prendre l'une de nos 3 navettes locales, il sera ajouté 460 € de transport annuel

\* Navette journalière "Bassin Minier" ou "Lempdes" pour les demi-pensionnaires

\* Navette hebdomadaire "Billom Thiers" pour les internes

### Notez bien

\* Que vous soyez boursier ou non, nous demandons un chèque de règlement du mois de septembre le jour de la rentrée scolaire.

\* En cas de difficultés financières temporaires ou durables, il est très important que vous nous préveniez des que possible. Nous pouvons comprendre !

### Autres frais restant à la charge des familles suivant le choix de l'option

\* La pratique sportive du Moto Cross, du Tir à l'Arc et de l'Équitation impose une licence :

soit vous êtes déjà licencié (fournir la copie de la licence)

soit vous vous acquitterez en plus de la licence dès la rentrée.

\* Pour le Moto Cross, soit vous avez votre propre moto

soit vous pouvez en louer une pour 300 € /an